

Questions orales

Ce que viennent de dire les députés d'en face sur cette question est, je crois, l'une des pires choses qu'il m'ait été donné d'entendre au cours de ma carrière politique.

[Français]

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ce ne sont pas les politiciens au Canada qui ont arrêté le président de la compagnie sous suspicion d'avoir reçu ou d'avoir donné des pots-de-vin au gouvernement italien, c'est la police d'Italie qui fait ces actions-là.

J'aimerais donc demander ceci à la ministre: Pense-t-elle qu'elle garde les finances publiques du Canada en bonne santé quand elle fait des affaires avec une compagnie qui est plongée dans un scandale national en Italie?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour la vérité. La vérité est que ce n'est pas la compagnie qui est accusée, c'est un individu. Il n'y a pas de relation entre les actions de cet individu et la compagnie. C'est cela la vérité, et c'est cela que la députée doit reconnaître.

[Traduction]

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre de la Défense nationale.

La ministre a rejeté tout examen judiciaire de l'achat d'hélicoptères. Pourtant, elle a elle-même déclaré à Sarnia le 9 avril: «Nous reverrons peut-être la question du nombre d'appareils à acheter pour la Marine.»

La ministre ne convient-elle pas qu'il y a lieu de reconsidérer non seulement le nombre d'hélicoptères à acheter, mais aussi la raison pour laquelle le gouvernement a décidé d'acheter ces hélicoptères?

• (1440)

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, le député doit savoir que le plan initial prévoyait l'achat de 45 hélicoptères embarqués. En raison des changements qui ont suivi la fin de la guerre froide, l'estimation des besoins de la Marine canadienne a été ramenée à 35.

À titre de ministre de la Défense nationale, je crois que mon ministère doit continuer à étudier ces questions à la

lumière des circonstances nouvelles, mais aucune indication ne me permet de croire qu'un changement se justifie à court terme.

J'ai hâte de connaître les résultats de l'étude que le comité permanent va réaliser au cours des prochaines semaines sur l'achat d'hélicoptères. À dire vrai, j'accorde beaucoup d'importance au rapport unanime que le comité dont le député fait partie a rendu public en novembre 1990. Dans ce rapport, le comité exhortait le gouvernement du Canada à remplacer comme prévu les hélicoptères embarqués par des EH-101 et à le faire le plus tôt possible pour éviter de devoir prendre des mesures provisoires coûteuses.

M. John Brewin (Victoria): Monsieur le Président, comme la ministre le sait bien, le comité n'a pas précisément recommandé l'achat de ces hélicoptères particuliers.

M. Mulroney: Oh, oui!

M. Brewin: Oui, mais en 1990.

Des voix: Oh, oh!

M. Brewin: Mais cela se passait en 1990, et le comité de la défense est prêt à se pencher de nouveau sur cette question. Je trouve qu'avant de dépenser 5,8 milliards de dollars de l'argent des contribuables, le gouvernement devrait se montrer assez souple pour accepter qu'on réexamine la situation.

Voici ma question à la ministre: compte tenu que les hélicoptères sont construits par une société qui connaît de graves difficultés financières, que son président est accusé de corruption et qu'un de ses appareils s'est déjà écrasé durant un vol d'essai, tuant quatre personnes, pourquoi le gouvernement s'entête-t-il à réaliser un projet qui pourrait bien ne jamais prendre son envol?

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, dans sa grande sagesse, ce comité auquel le député avait participé activement avait présenté un rapport minoritaire. Cependant, les opinions ne divergeaient pas sur cette question précise. En effet, ce comité qui a bénéficié de la participation active du député avait recommandé que nous achetions ces hélicoptères, plus précisément ces modèles particuliers d'hélicoptères. Je m'en remets donc au comité.

Des voix: Bravo!